

Prise en charge des retraits d'amalgames dentaires ?

De : Eric Duquesne <duquesne.eric@bbox.fr>

Date : 11 mars 2016 23:23:12 HNEC

Bonjour à toutes et tous,

Je voudrais savoir si parmi vous, EHS, il y a des personnes qui ont réussi à obtenir la prise en charge par une MDPH d'un devis établi par un dentiste pour remplacer des couronnes, "plombages" et amalgames par des couvertures en résine de synthèse ou mieux, des céramiques dentaires. En effet plusieurs articles de presse démontrent que de nombreuses pathologies cèdent largement ou même totalement lorsque couronnes et amalgames sont retirés.

Merci pour vos témoignages.

Eric